ABCN IMMOBILIER
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 RUE VALENTIN HAUY
ZAC DE LA PARDIEU / 3-5, 63000 CLERMONT FERRAND

902 596 378 RCS CLERMONT FERRAND

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRESIDENT
DU 23 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 23 décembre,
A 18h30,

Monsieur Clément BANET
agissant en qualité de Président de la société ABCN IMMOBILIER sus-désignée,

en présence de Monsieur Clément BANET, Directrice Général.

A pris les décisions suivantes :

- Démission de Monsieur Nicolas AUGEARD de ses fonctions de Directeur Général.

DECISION UNIQUE :

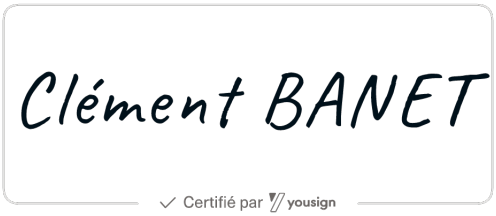
Le Président prend acte de la démission Monsieur Nicolas AUGEARD, de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, en raison de sa démission intervenue par courrier remise contre signature ce jour, et constate qu'il n'y a pas lieu de nommer un nouveau Directeur Général pour l'assister dans ses fonctions de Président.

Par conséquent, elle ne soumettra pas de projet de nomination à l'associé unique et accomplira les formalités de publicité légale consécutives à la démission de Monsieur Nicolas AUGEARD.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.

Monsieur Clément BANET
Président



Monsieur Nicolas AUGEARD
Directeur Général
« *Bon pour démission* »

Bon pour démission

